

STRATÉGIE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

2024-2027



Centraide
Outaouais

Table des matières

Remerciements.....	3
1. Mise en contexte	4
1.1 Centraide Outaouais.....	4
1.2 Intention de la stratégie	4
2. Les fondements du développement social pour Centraide Outaouais	5
2.1 Le développement social, un processus dynamique.....	5
2.2 La lutte contre la pauvreté	5
2.3 La lutte contre l'exclusion sociale et l'approche diversité, équité, inclusion (DEI)	6
2.4 L'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif	7
2.5 La collaboration et le partenariat, des leviers fondamentaux	8
2.6 La démonstration de l'impact social, une démarche incontournable.....	8
3. Les axes stratégiques	9
Axe 1 : Être un expert dans la connaissance des besoins sociaux de notre milieu	9
Orientation 1.1 : Consulter les collectivités pour connaître et comprendre le milieu.....	9
Orientation 1.2 : Assurer une vigie sur les enjeux sociaux.....	9
Orientation 1.3 : Soutenir le développement de portraits et de données sociodémographiques	10
Axe 2 : Être un organisme de soutien aux acteurs sociaux du milieu	10
Orientation 2.1 : Contribuer au renforcement des compétences et du leadership des organismes communautaires	10
Orientation 2.2 : Accompagner les organismes soutenus financièrement dans leurs enjeux et défis	10
Orientation 2.3 : Contribuer aux démarches collectives pertinentes à la réalisation de sa mission.....	11
Axe 3 : Être un investisseur avisé	11
Orientation 3.1 : Recueillir des données sur les organismes et les initiatives soutenues.....	11
Orientation 3.2 : Faire preuve de flexibilité pour répondre aux enjeux émergents	11
Orientation 3.3 : Prioriser les investissements financiers en vue de créer un impact significatif	12
Objectif 1 : Viser l'indexation des investissements dans les organismes soutenus.	12
Objectif 2 : Faire l'analyse des investissements sociaux de Centraide Outaouais et moduler la hauteur du financement des organismes soutenus pour tendre vers un financement équitable.....	12
Objectif 3 : Tenir compte des enjeux prioritaires pour l'Outaouais lors des années de forte croissance ou décroissance de la campagne de Centraide Outaouais.....	12

Axe 4 : Être un intervenant influent dans l'espace public.....	13
Orientation 4.1 : Sensibiliser la population aux enjeux de pauvreté et d'exclusion	13
Orientation 4.2 : Valoriser le travail du milieu communautaire et du développement social	14
4. Mise en application de la Stratégie	14
ANNEXE 1.....	15
Enjeux soulevés par la démarche de consultation du Grand rassemblement en développement social de l'Outaouais 2023 et considérations pour l'identification des priorités.....	16

Remerciements

Ce document a été développé avec le soutien du comité de développement social de Centraide Outaouais, auquel siègent des membres du CA, des membres de la permanence, et des experts du développement social de la région. Leur précieuse contribution aura permis de tracer les grandes lignes de ce document, le réviser et identifier les objectifs et les priorités d'investissements pour les trois prochaines années.

Au moment de concevoir le présent document, le comité de développement social était constitué de :

- Renée Amyot, membre du CA de Centraide Outaouais (présidente du CARO/CISRO de 2021 à 2023);
- Daniel Cayley-Daoust, directeur général, Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO);
- Dominic Foisy, professeur, Département de travail social, Université du Québec en Outaouais;
- Julie Sénéchal, coordonnatrice - développement des communautés, Ville de Gatineau;
- Marc-André Caron, responsable des relations avec les partenaires, Fondation Lucie et André Chagnon;
- Richard Sévigny, Coordonnateur, Observatoire du développement de l'Outaouais
- Sylvie Lafontaine Directrice adjointe - santé publique, CISSSO;
- Luc St-Laurent, analyste principal à Affaires mondiales Canada et bénévole au sein du Comité des investissements sociaux et de relations avec les organismes (CISRO);

Le comité en développement social a été appuyé par :

- Stéphanie Ayotte, directrice développement social, Centraide Outaouais;
- Marilynne Caouette, conseillère impact social, Centraide Outaouais;
- Émilie Charron-Pilotte, conseillère développement social, Centraide Outaouais;
- Cédric Tessier, directeur général de Centraide Outaouais.

1. Mise en contexte

1.1 Centraide Outaouais

Centraide Outaouais a comme mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Outaouais. La réalisation de cette mission passe notamment par du support et de l'accompagnement ainsi que du soutien financier à des organismes communautaires de l'Outaouais, des acteurs clés pour favoriser la transformation sociale. De plus, l'équipe du développement social de Centraide Outaouais collabore avec les acteurs sociaux dans le but d'améliorer les conditions de vie des individus et plus particulièrement des personnes les plus vulnérables de notre communauté.

L'organisation porte quatre valeurs globales :

- Respect : accueille la différence et agit avec équité ;
- Collaboration : favorise l'entraide et le partenariat ;
- Dignité : favorise l'inclusion et l'autonomie des personnes et des collectivités ;
- Rigueur : assure l'efficacité et agit avec transparence et honnêteté.

1.2 Intention de la stratégie

La Stratégie en développement social 2024-2027 présente les fondements et les orientations stratégiques de Centraide Outaouais en matière de développement social pour les trois prochaines années. Celle-ci orientera les efforts de l'équipe de la permanence et guidera les décisions d'ordre financier. De plus, en réalisant cette stratégie, Centraide Outaouais désire clarifier son rôle et son approche afin de favoriser une collaboration positive et une bonne synergie avec les autres acteurs du développement social de la région.

Le présent document se veut complémentaire au cadre d'investissement adopté en 2022. Ce cadre d'investissement détaille les processus et la mécanique menant aux décisions d'ordre financier. La Stratégie en développement social s'orchestre autour de grands principes du développement social auxquels Centraide Outaouais adhère, puis d'axes stratégiques qui guideront le rôle que jouera Centraide Outaouais en tant qu'acteur du développement social de la région. De ces axes découlent des orientations stratégiques qui seront ensuite développées dans un plan d'action annuel.

De plus, considérant la nature prescriptive d'une politique interne, la Politique des investissements sociaux et le Cadre d'investissement ont préséance sur la présente stratégie.

2. Les fondements du développement social pour Centraide Outaouais

2.1 Le développement social, un processus dynamique

Centraide Outaouais retient la définition du développement social proposé par le Réseau québécois de développement social (RQDS) : « un ensemble de moyens pris par la société pour permettre aux personnes de s'épanouir pleinement, de pouvoir participer à la vie sociale et de pouvoir disposer des droits sociaux inscrits dans les chartes québécoise et canadienne des droits et libertés de la personne »¹.

La complexité du développement social réside en grande partie dans le fait que les besoins des communautés et les moyens à privilégier pour y faire face évoluent constamment. En effet, les profils sociodémographiques et économiques des communautés sont toujours en mouvance, tout comme les courants de pensée qui guident les approches d'intervention, les politiques et les valeurs sociales.

Consciente de cette caractéristique du développement social, une organisation qui travaille dans ce domaine doit pouvoir constamment s'ajuster pour réussir à contribuer, de manière pertinente et efficace, à créer une société inclusive et sans pauvreté.

2.2 La lutte contre la pauvreté

Centraide Outaouais choisit d'axer ses efforts de développement social sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Centraide Outaouais conçoit la pauvreté, telle que définie par la Loi québécoise visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, comme « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique et pour favoriser son intégration et sa participation à la société »². Ainsi, la lutte contre la pauvreté est un moyen essentiel pour préserver le respect des droits fondamentaux et la dignité de chaque personne, car elle rejoint des besoins de base comme se nourrir, être au chaud, en sécurité, avoir un sentiment d'appartenance, etc. Mais la pauvreté n'est pas qu'une question de revenu, mais aussi d'accès aux connaissances, à l'éducation, à la santé, au logement et à l'emploi.

Pour Centraide Outaouais, lutter contre la pauvreté implique à la fois la recherche de solutions pour l'éradiquer et l'atténuation de ces effets. Combattre les causes de la pauvreté ne peut être simplement abordé de façon isolée, cela doit s'inscrire dans un mouvement de développement social plus large et prendre en compte la multitude d'acteurs pour offrir des solutions réalistes et durables aux causes et aux effets de la pauvreté.

Le réseau des Centraide du Québec aborde cette question par le biais de quatre champs d'action. L'ensemble des organismes et initiatives soutenues financièrement, ainsi que les actions

¹ <https://rqds.org/qui-sommes-nous/une-vision-du-developpement-social/>

² <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/l-7>

entreprises dans le domaine du développement social s'inscrivent donc systématiquement dans au moins un des champs d'action suivant :

- **Assurer l'essentiel**

En visant à assurer l'essentiel, Centraide Outaouais aspire à répondre aux besoins fondamentaux et urgents, tout en encourageant la mise en place d'actions structurantes qui favoriseront la création de milieux de vie où ces besoins de base seront naturellement comblés. Assurer l'essentiel fait référence par exemple à l'accès à une nourriture suffisante, saine et nutritive, l'accès à un logement décent ainsi que le renforcement des compétences.

- **Soutenir la réussite des jeunes**

En soutenant la réussite des jeunes, particulièrement ceux grandissant dans des milieux socioéconomiquement défavorisés, Centraide Outaouais vise à offrir des chances de réussite égales pour tous. Pour y arriver, Centraide soutient la persévérance scolaire, la résilience, la sécurité affective et physique ainsi que la prévention de problèmes de dépendance et abus de tout genre.

- **Briser l'isolement social**

En visant à briser l'isolement, Centraide Outaouais favorise l'inclusion de l'ensemble des individus dans la communauté. Pour concrétiser cet objectif, Centraide Outaouais supporte des actions qui favorisent l'inclusion, soutiennent l'intégration et aident les personnes en situation de crise.

- **Bâtir des milieux de vie rassembleurs**

Un milieu de vie rassembleur permet de créer des conditions propices à une société inclusive et égalitaire, où les individus peuvent s'épanouir et collaborer positivement. Pour ce faire, Centraide cherche à favoriser le renforcement des capacités et l'engagement des citoyens, renforcer les compétences et le leadership des organismes communautaires, ainsi qu'à promouvoir la solidarité sociale.

2.3 La lutte contre l'exclusion sociale et l'approche diversité, équité, inclusion (DEI)

Les personnes en situation d'exclusion sociale font face à une multitude de défis nuisant à leur santé physique et mentale et à leur participation à la société. Centraide Outaouais considère que leur pleine intégration et participation à la vie communautaire permettent de favoriser leur bien-être et leur épanouissement. De plus, en renforçant les liens entre citoyens, Centraide Outaouais aspire à créer une société plus juste et solidaire.

C'est dans cette optique que Centraide Outaouais porte les valeurs de la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI). Cette approche s'exprime notamment par une préoccupation particulière pour les personnes marginalisées ou ostracisées (par exemple, les femmes ou personne s'identifiant comme femme, les personnes faisant partie de la diversité culturelle ou sexuelle, les groupes

socioéconomiquement défavorisés, les personnes en situation de handicap ou vivant avec une déficience intellectuelle, les communautés autochtones, etc.).

Par ailleurs, valoriser la DEI s'exprime par la sensibilisation de la population à la valeur intrinsèque de toutes les personnes et aux défis auxquels elles peuvent être confrontées à un moment ou à un autre de leur vie. En étant au fait des enjeux vécus par les plus vulnérables, les collectivités peuvent mettre en place les moyens pour favoriser l'inclusion et la solidarité.

Dans cette perspective, Centraide Outaouais accorde une attention particulière à la collaboration avec les peuples autochtones. Reconnaissant qu'en raison du passé colonisateur du Canada, les peuples autochtones ont subi et subissent encore aujourd'hui de nombreux préjudices, Centraide Outaouais souhaite favoriser la réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones en misant d'abord sur l'écoute des membres des communautés afin de mieux les connaître et réfléchir aux relations entretenues avec eux. Cette amorce permettra de faire une plus grande place aux communautés autochtones dans différentes sphères de notre organisation ainsi qu'à collaborer sur des objectifs communs.

En tant qu'acteur du développement social œuvrant sur un territoire non cédé du peuple Anichinabé (Algonquin), Centraide Outaouais reconnaît sa responsabilité à faire preuve d'écoute et de respect envers les différentes communautés autochtones et à considérer les impacts possibles pour ces dernières.

2.4 L'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif

Pour favoriser la transformation sociale de sa communauté, Centraide Outaouais accorde une importance centrale à l'appropriation du pouvoir d'agir, à la fois sur le plan personnel et collectif.

Sur le plan personnel, l'appropriation du pouvoir d'agir vise à permettre aux personnes de prendre conscience de leur propre potentiel pour améliorer leurs conditions de vie et à les inciter à mettre en action les moyens nécessaires pour y parvenir. Bien que Centraide Outaouais n'offre pas de services directs à la personne, l'organisation valorise cette approche d'intervention en s'associant à des organismes qui y adhèrent. C'est aussi une posture que Centraide Outaouais adopte envers ses collaborateurs, particulièrement à l'égard des organismes soutenus.

Il convient toutefois de souligner que l'appropriation du pouvoir d'agir représente un défi supplémentaire en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Reconnaissant que la pauvreté et l'exclusion sociale sont, la plupart du temps, « la résultante de la pression qu'exercent les structures sociales »³, le concept s'étend alors à une dimension collective. Ici, l'engagement en faveur d'une société juste et équitable repose sur une responsabilité partagée pour mettre en place des actions structurelles visant à créer des milieux de vie accueillants et propices à l'épanouissement de chaque individu.

³ Dominic Foisy, « Cadre de pratique, Une approche d'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif », *Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire*, février 2017, p. 12, consulté le 20 octobre 2023, http://w4.ugo.ca/crcoc/Fichiers/cahiers/1702_Cadre_pratique_CAPA.pdf.

2.5 La collaboration et le partenariat, des leviers fondamentaux

Il convient de reconnaître que de travailler en collaboration avec d'autres organisations apporte certains défis pour chacune des parties prenantes. Cependant, Centraide Outaouais est d'avis que les avantages en matière de développement social dépassent largement les inconvénients puisque de combiner les ressources aide à relever des défis complexes, à créer des réponses complètes, adaptées et durables aux problèmes observés. Centraide Outaouais participe donc aux lieux d'échange comme les tables de concertation et de développement social, des comités de travail et des projets de nature concertée.

Centraide Outaouais collabore avec des partenaires en développement social qui sont engagés à améliorer les conditions de vie en Outaouais : des organismes communautaires, des villes et des municipalités, des regroupements et des associations, des institutions en santé ou en éducation et des bénévoles.

La collaboration fait référence à une approche de travail organisée autour de l'atteinte d'objectifs communs. Dans ce processus dynamique de réflexions et d'actions soigneusement planifiées, l'apport de chacun et chacune contribue à la réalisation d'une initiative ambitieuse. Dans ce contexte, c'est la complémentarité des acteurs qui permet d'adresser des problématiques complexes, de façon efficiente.

2.6 La démonstration de l'impact social, une démarche incontournable

L'impact social renvoie aux effets et retombées d'un programme, d'un projet ou d'une action particulière sur les personnes ou sur la communauté. Bien que l'objectif d'évaluer son impact social puisse sembler simple, il n'existe pas de méthode unique pour le faire et celles qui existent peuvent être difficiles à adapter à sa propre réalité.

« Cette absence de norme s'explique par le fait que l'évaluation de l'impact social est confrontée à la complexité de l'identification, de la mesure et de la valorisation des changements individuels et sociaux générés par une entreprise sociale: ceux-ci sont par nature hétérogènes, la plupart du temps non monétaires, intangibles et influencés par de multiples facteurs, parfois indépendants de l'entreprise sociale. »⁴

Il est toutefois reconnu qu'évaluer l'impact social permet d'aller plus loin que la description des activités ou leur seule implication monétaire et plutôt d'identifier la valeur engendrée⁵. Elle aide à réfléchir à l'effet de ses actions et ses décisions en vue d'identifier ce qui fonctionne le mieux dans un contexte donné. Pour une organisation philanthropique, elle aide également l'évaluation des retombés des investissements.

Ainsi, Centraide Outaouais fait l'évaluation de son impact social et plus particulièrement de l'impact social de ses investissements. Centraide Outaouais travaille également à accompagner les organismes soutenus pour les outiller à faire une meilleure démonstration de leur impact

⁴ Stievenart, E. & Pache, A.-C. (2014). Évaluer l'impact social d'une entreprise sociale : points de repère. Revue internationale de l'économie sociale, (331), <https://doi.org/10.7202/1023486ar>, p. 77.

⁵ Ibid., p. 79

social. L'organisation poursuit également le développement de son expertise sur le sujet afin de raffiner sa capacité à évaluer la valeur sociale de son action.

3. Les axes stratégiques

Axe 1 : Être un expert dans la connaissance des besoins sociaux de notre milieu

Pour Centraide Outaouais, être un expert dans la connaissance des besoins sociaux de son milieu signifie d'avoir une compréhension globale et approfondie des forces, défis, réalités et dynamiques des différentes communautés de la région. Cette posture sous-entend une sensibilité aux réalités locales qui s'exprime par une approche axée sur les besoins spécifiques de chaque communauté. Cette approche différenciée est essentielle pour assurer des investissements pertinents pour les milieux.

Il est également important de bien connaître les enjeux et priorités régionales, des préoccupations partagées et vécues par la majorité des acteurs sociaux. Cette information permet à Centraide Outaouais d'investir et d'intervenir là où sont les besoins, toujours dans une optique de complémentarité avec les autres acteurs de la région. Les trois orientations de cet axe définissent les moyens privilégiés par Centraide Outaouais pour se positionner comme un expert dans la connaissance des besoins sociaux de notre milieu.

Orientation 1.1 : Consulter les collectivités pour connaître et comprendre le milieu

Puisque la région de l'Outaouais est vaste et composée de différentes collectivités dont les forces, défis et besoins sont distincts, l'approche de Centraide Outaouais se veut consultative. Pour ce faire, Centraide Outaouais consulte les acteurs sociaux afin d'obtenir leur avis, leurs perspectives, leurs préoccupations, etc. Cette information l'aide à comprendre les situations observées et à s'adapter aux besoins des milieux.

Afin de peaufiner cette connaissance, la permanence et le Comité des administrateurs des investissements sociaux (CAIS) de Centraide Outaouais s'allient avec un comité en développement social formé d'acteurs et d'actrices de différents milieux et reconnu(e)s pour leur expertise en développement social. Ce comité l'aide à colliger et interpréter l'information ainsi qu'à orienter ses actions, ses stratégies et ses politiques qui concernent le développement social.

Cette information est bonifiée grâce à l'apport des équipes de relations avec les organismes, composées de bénévoles représentant la communauté, qui visitent les organismes soutenus. Leurs perspectives apportent une dimension citoyenne au regard de Centraide Outaouais.

Orientation 1.2 : Assurer une vigie sur les enjeux sociaux

Puisque les enjeux sociaux de notre région sont en constante évolution, il est impératif de demeurer à l'affût afin d'adopter une approche proactive et de s'ajuster aux besoins changeants

des communautés. Cette veille permet d'anticiper l'émergence de nouvelles problématiques et d'entretenir des liens avec les acteurs sur le terrain afin de réagir rapidement et agilement lorsque nécessaire.

Orientation 1.3 : Soutenir le développement de portraits et de données sociodémographiques

Les portraits facilitent la prise de décision éclairée, car ils fournissent de l'information approfondie qui aide à saisir pleinement la portée des besoins observés sur le terrain, et à avoir une vue d'ensemble des causes et conséquences des enjeux vécus. Ces informations sont essentielles pour alimenter les réflexions des acteurs sociaux et guider les décisions d'investissements de Centraide Outaouais. C'est pour cette raison que Centraide Outaouais s'implique dans des démarches de cette nature.

Axe 2 : Être un organisme de soutien aux acteurs sociaux du milieu

Partant du principe que, pour être menées à bien, les démarches en développement social nécessitent des expertises et du soutien, Centraide Outaouais s'engage à être activement impliqué dans le renforcement des capacités du réseau communautaire. Les prochaines orientations détaillent l'approche privilégiée par Centraide Outaouais à cet effet.

Orientation 2.1 : Contribuer au renforcement des compétences et du leadership des organismes communautaires

Centraide Outaouais considère qu'il est primordial de soutenir le développement continu des compétences des travailleurs et bénévoles, incluant les conseils d'administration, qui font vivre les organismes communautaires, puisqu'ils sont au cœur du soutien aux personnes vulnérables.

En cohérence avec l'importance accordée à la collaboration et à l'appropriation du pouvoir d'agir, Centraide Outaouais encourage le partage d'expertise entre les organismes. De plus, Centraide réitère sa volonté de leur offrir de la formation accessible sur des thématiques qui les interpellent.

Orientation 2.2 : Accompagner les organismes soutenus financièrement dans leurs enjeux et défis

Étant régulièrement en étroite collaboration avec les organismes et en les visitant périodiquement, Centraide Outaouais est au fait de certains défis auxquels ils sont confrontés. Conscients que ces défis peuvent se régler lorsqu'abordés adéquatement, Centraide Outaouais tient à leur offrir de l'accompagnement afin de les aider à actualiser leur propre mission.

Centraide Outaouais reconnaît ici qu'il peut y avoir un potentiel enjeu éthique touchant l'autonomie des organismes, en jouant à la fois le rôle d'accompagnement et celui de bailleur de fonds. C'est pourquoi Centraide Outaouais se dotera de balises claires en matière d'accompagnement afin de s'assurer que le tout soit offert et réalisé de façon respectueuse et

éthique. Cette démarche se retrouvera dans la politique d'accompagnement des organismes de Centraide Outaouais.

Orientation 2.3 : Contribuer aux démarches collectives pertinentes à la réalisation de sa mission

Pour offrir son soutien au développement social de sa région, Centraide Outaouais s'implique activement au sein de comités de travail qui correspondent à ses priorités ou objectifs de développement social. Les comités privilégiés par Centraide Outaouais sont ceux qui proposent une réponse concertée à un enjeu du milieu, ceux qui répondent à des besoins urgents ou émergents, ou encore ceux qui lui permettent d'approfondir sa connaissance des milieux.

Axe 3 : Être un investisseur avisé

Conformément à son Cadre d'investissement, Centraide Outaouais investit financièrement la majeure partie des dons qu'il recueille auprès d'organismes communautaires qui ont un statut d'organismes de bienfaisance, qui partagent ses valeurs et son approche et dont la mission rejoint les champs d'action de Centraide Outaouais.

Les trois prochaines orientations explicitent comment Centraide actualise son rôle d'investisseur avisé, en agissant de façon éclairée et réfléchie.

Orientation 3.1 : Recueillir des données sur les organismes et les initiatives soutenues

Afin que ses décisions d'investissements soient prises avec discernement, Centraide Outaouais rassemble l'information pertinente sur les organismes, partenaires et projets qu'il soutient ainsi que sur l'environnement dans lequel s'inscrivent leurs actions. L'information que recherche Centraide concerne la situation organisationnelle et financière des organismes et permet de bien saisir la situation des organismes appuyés.

Cette étape, qui s'imbrique dans les processus d'investissements sociaux qui sont détaillés dans le Cadre d'investissement, permet à Centraide Outaouais d'évaluer la pertinence de ses investissements et la cohérence de ceux-ci avec sa vision et ses stratégies.

Orientation 3.2 : Faire preuve de flexibilité pour répondre aux enjeux émergents

La flexibilité organisationnelle en matière de développement social fait référence à la capacité à réagir aux opportunités et défis émergents dans ses communautés. Cette posture permet à Centraide Outaouais de demeurer pertinent pour son milieu et de s'adapter continuellement aux réalités locales. Ceci sous-entend que l'organisation cherche à être activement engagée dans la recherche de solutions et également à se doter de moyens tangibles pour concrétiser cette posture.

Orientation 3.3 : Prioriser les investissements financiers en vue de créer un impact significatif

Pour Centraide Outaouais, créer un impact significatif avec ses investissements signifie de générer des changements positifs et durables dans la société. Ces changements peuvent prendre différentes formes et aborder différents aspects des enjeux sociaux sous-jacents de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Les trois objectifs énumérés ci-dessous mettent en lumière les principales intentions de Centraide Outaouais avec ses investissements sociaux pour les trois prochaines années.

Objectif 1 : Viser l'indexation des investissements dans les organismes soutenus.

Partant du principe que les organismes communautaires sont des acteurs clés pour générer de la transformation sociale, et reconnaissant que la conjoncture actuelle d'inflation importante et de pénurie de personnel affecte la stabilité des organismes, Centraide Outaouais désire, en visant l'indexation du financement de ses organismes soutenus, favoriser leur pérennité et leur capacité à répondre aux besoins de leurs communautés.

Objectif 2 : Faire l'analyse des investissements sociaux de Centraide Outaouais et moduler la hauteur du financement des organismes soutenus pour tendre vers un financement équitable.

Centraide Outaouais a longtemps utilisé une approche basée sur l'historique du financement, c'est-à-dire que le financement variait en fonction de la hauteur du financement de l'année précédente. Cette façon de faire a amené à long terme une iniquité pour certains organismes, notamment pour ceux qui ont joint le mouvement plus récemment. Dans un souci d'équité des groupes et des territoires, en fonction des données et portraits disponibles et des besoins financiers des organisations, Centraide Outaouais désire, d'ici les trois prochaines années effectuer une démarche d'analyse des besoins financiers des territoires et des organismes ainsi que l'impact de son soutien financier. Cette procédure permettra de continuer d'appliquer l'indexation du financement tout en évitant d'augmenter l'écart entre les organismes.

Objectif 3 : Tenir compte des enjeux prioritaires pour l'Outaouais lors des années de forte croissance ou décroissance de la campagne de Centraide Outaouais.

Lors du Grand rassemblement en développement social 2023, une mobilisation portée par la Concertation en développement social de l'Outaouais (CDSO), les acteurs sociaux de la région ont identifié des enjeux prioritaires suite à une grande démarche de consultation. Parmi ceux identifiés par la démarche, Centraide Outaouais retient les enjeux suivants, en raison du lien significatif avec son action :

- Logement ;
- Itinérance;
- Sécurité alimentaire;
- Réussite éducative des jeunes.

Les considérants ayant mené à ces priorités, ainsi que les enjeux soulevés par la démarche de consultation se retrouvent en annexe du présent document.

Priorité pour le logement

- Contribuer au développement de nouveaux logements communautaires, en y investissant en complémentarité avec les autres sources de financements.

Priorité en itinérance

- Participer au financement d'un continuum de services pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, plus particulièrement en se concentrant sur les services non pourvus ou incomplets.

Priorité en sécurité alimentaire

- Accroître le soutien aux organismes œuvrant en sécurité alimentaire afin d'assurer leur capacité à accompagner les personnes vers l'appropriation de leur pouvoir d'agir.

Priorité pour la réussite éducative des jeunes

- Supporter les initiatives ciblant la réussite éducative des jeunes issus de milieux socioéconomiquement défavorisés.

Axe 4 : Être un intervenant influent dans l'espace public

Pendant longtemps, Centraide Outaouais a été relativement discret dans l'espace public. Cherchant à contribuer à une société solidaire et inclusive l'organisation considère maintenant qu'elle a le devoir de contribuer au dialogue et à la réflexion dans l'espace public, tout en demeurant rassembleuse. Les deux prochaines orientations présentent les intentions qui sous-tendent ces interventions publiques.

Orientation 4.1 : Sensibiliser la population aux enjeux de pauvreté et d'exclusion

Centraide Outaouais s'engage à informer le public sur les problématiques vécues par les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, avec l'intention de susciter une prise de conscience collective. L'organisation désire également mettre de l'avant des solutions potentielles aux enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale. Centraide Outaouais espère ainsi encourager la solidarité entre les citoyens et les mobiliser pour qu'ils s'impliquent activement dans le développement social de leur communauté.

Orientation 4.2 : Valoriser le travail du milieu communautaire et du développement social

Par la diffusion de l'impact du travail du milieu communautaire et des démarches de projets en développement social, Centraide Outaouais cherche à mettre en lumière son importance pour tendre vers la justice sociale et le bien-être collectif. Cette démarche de mise en valeur apparaît particulièrement pertinente dans le contexte actuel où le milieu communautaire fait face à d'importants défis, notamment au niveau du financement et des ressources humaines, croisée avec une demande toujours croissante pour ses services.

4. Mise en application de la Stratégie

Comme nous l'avons expliqué dans la mise en contexte, cette Stratégie vise à guider et orienter le travail de l'équipe du développement social de Centraide Outaouais, ainsi que les décisions relatives aux investissements sociaux.

Au-delà de son mandat concernant l'élaboration de la présente stratégie, le Comité de développement social poursuivra ses différents mandats :

- Effectuer une vigie des enjeux sociaux et des meilleures pratiques en matière de développement social ;
- Soutenir la permanence dans l'évaluation de l'impact social ;
- Effectuer tout autre mandat confié par le comité des investissements sociaux.

La prochaine étape consiste à élaborer un plan d'action pour traduire ces axes et orientations en actions concrètes. Ce plan d'action sera mis à jour annuellement et déposé au Comité de développement social, au Comité des administrateurs des investissements sociaux et au conseil d'administration de Centraide Outaouais.

ANNEXE 1

Enjeux soulevés par la démarche de consultation du Grand rassemblement en développement social de l'Outaouais 2023 et considérations pour l'identification des priorités

Logement

Aspects de l'enjeu soulevé lors la démarche de consultation du Grand rassemblement 2023

- Accès à un logement salubre et abordable;
- Adapté au besoin : avec soutien communautaire au besoin ;
- Logement qui représente moins de 30% du revenu.

Considérations qui ont mené à l'identification de la priorité

- Considérant que l'accès à un logement est un des facteurs premiers pour assurer la sécurité, la santé et le bien-être des personnes;
- Considérant que le droit au logement est un droit fondamental;
- Considérant que la crise du logement qui sévit présentement nuit au plein exercice de ce droit;
- Considérant que l'ajout de logements communautaires représente une des principales solutions à long terme à la crise du logement.

Itinérance

Aspects de l'enjeu soulevé lors la démarche de consultation du Grand rassemblement 2023

- Toit et soutien aux personnes sans domicile, continuum de service;
- Augmentation du nombre de femmes en situation d'itinérance;
- Maisons de chambre : problème de cohabitation avec les résidents du quartier
- Problèmes de santé mentale en explosion;
- Violence auprès des intervenants;
- Manque de logements,
- Séjours qui s'étirent beaucoup plus longtemps en hébergement (d'urgence et de transition).

Considérations qui ont mené à l'identification de la priorité

- Considérant que les personnes en situation d'itinérance vivent dans une situation de précarité extrême et se retrouvent chaque jour à lutter pour leur survie;
- Considérant que depuis la pandémie de COVID-19 le nombre de personnes en situation d'itinérance visible dans la région de l'Outaouais a augmenté de manière considérable;
- Considérant que la crise du logement a grandement aggravé la situation de l'itinérance;
- Considérant qu'il faut intervenir à différents niveaux pour lutter contre l'itinérance (prévention et sortie de la rue);
- Considérant le manque de ressources pour faire face à la situation.

Sécurité alimentaire

Aspects de l'enjeu soulevé lors de la démarche de consultation du Grand rassemblement 2023

- Accès pour tous à des aliments sains, à proximité;
- Accès à des aliments sains dans les services alimentaires (ex : banque alimentaire);
- Éducation, sensibilisation, transformation et accès;
- Manque de service alimentaire;
- Servir plus efficacement un plus grand nombre de personnes vivant en insécurité alimentaire;
- Littératie culinaire;
- Désert alimentaire;
- Difficulté d'avoir accès aux épiceries;
- Enjeux d'harmonisation des services des organismes partenaires;
- Besoins grandissants dans les écoles;
- Transport des denrées dans les régions éloignées;
- Gestion des déchets, récupération des aliments;
- Besoins grandissants en ressources humaines;
- Demandes d'aide alimentaire trop forte pour le réseau.

Considérations qui ont mené à l'identification de la priorité

- Considérant que la faim est un obstacle majeur à la santé et au bien-être des personnes;
- Considérant que les banques alimentaires sont essentielles à l'écosystème de la sécurité alimentaire;
- Considérant l'augmentation marquée de la demande soulevée par l'ensemble des banques alimentaires soutenues par Centraide Outaouais;
- Considérant que le profil des usagers et usagères s'est diversifié et nécessite l'adaptation des services;
- Considérant le contexte inflationniste qui affecte particulièrement le coût des aliments et diminue ainsi la capacité financière des banques alimentaires;
- Considérant l'importance de l'accompagnement des personnes pour favoriser l'appropriation de leur pouvoir d'agir.

Réussite éducative des jeunes

Aspects de l'enjeu soulevé lors de la démarche de consultation du Grand rassemblement 2023

- Réussite éducative des jeunes vulnérables;
- Promotion, prévention et interventions ciblées auprès des personnes vulnérables face à leur réussite éducative;
- Engagement de la communauté valorisant l'éducation et la réussite éducative;
- Difficulté pour plusieurs et engendre le besoin de relancer le travail de complémentarité;
- Difficulté à opérer la transition scolaire – activités qui ne sont pas mises en place;
- Détresse des jeunes – ados;
- Manque de ressources humaines pour répondre aux besoins dans les écoles.

Considérations qui ont mené à l'identification de la priorité

- Considérant que la réussite éducative « englobe l'intégration de savoirs académiques, l'acquisition d'attitudes et de valeurs utiles au fonctionnement en société, le développement des compétences nécessaires à l'insertion professionnelle et la réussite d'objectifs personnels »⁶;
- Considérant que la littérature démontre que les individus issus de milieux défavorisés sont souvent confrontés à des obstacles supplémentaires qui entravent leur réussite éducative⁷.

⁶ Jean-Jacques Demba, « Réussite scolaire ou réussite éducative », Magazine savoir, juin 2016, site du Magazine Savoir, <https://www.magazine-savoir.ca/2016/07/06/reussite-scolaire-reussite-educative/> , page consultée le 3 novembre 2023.

⁷ Réseau Québécois pour la réussite éducative, « Mémoire du Réseau québécois pour la réussite éducative dans le cadre de la consultation publique pour le plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », juin 2023, https://reussiteeducative.quebec/wp-content/uploads/2023/07/RQRE_Memoire_Plan-de-lutte-pauvrete-et-exclusion-sociale_Juin-2023.pdf